

**Royal Nickel Corporation
Projet Dumont**

Un levier pour notre économie

**Mémoire présenté au BAPE
dans le cadre de la séance du 10 juin 2014**

Meglab Électronique Inc.

96 Armand-Gilbert | Val-d'Or (Québec) | J9P 5K6
Tél. 819 824-7710 | S.F. 1 877 833-7710 | Téléc. 819 824-6774

Val-d'Or, le 6 juin 2014

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet Dumont de Royal Nickel Corporation
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Aimable, bureau 2.10
QUÉBEC (Québec)
G1R 6A6

Objet : Appui au Projet Dumont

Madame Poliquin,

La présente a pour but de signifier notre appui au projet Dumont de Royal Nickel Corporation (RNC). Ayant suivi de près le développement du projet tout au long de sa mise en valeur, nous voulons d'entrée de jeu souligner l'approche professionnelle et novatrice de l'équipe de RNC ainsi que leur management durable qui leur permettront de réaliser leur mission soit : «Être le choix des communautés, des employés, des actionnaires et des partenaires d'affaires ».

Royal Nickel Corporation se démarque par une gestion participative et proactive en ayant ouvert le dialogue dès le début du processus de développement minier avec l'ensemble de la population touchée et intéressée par leur projet. Cette démarche d'information vient d'une volonté des dirigeants et permet d'entretenir un climat de confiance en répondant aux préoccupations et intérêts de la communauté. Dans le même ordre d'idée, RNC entend privilégier le secteur économique régional par la mise en place d'une politique d'achat local axée sur l'expertise des fournisseurs et entrepreneurs du milieu dont nous faisons partie. Vous comprendrez que cet esprit de concertation avec les parties prenantes suscite un énorme potentiel de création de valeur et de compétences pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Étant un fournisseur faisant partie de la filière minérale, Meglab tient à profiter de cette tribune afin d'illustrer le caractère structurant du projet Dumont, qui se veut un agent multiplicateur pour l'économie régionale. Depuis sa création en 1994, Meglab peut confirmer que l'industrie minière est un puissant levier et qu'elle représente le moteur principal de notre développement.

Le succès que connaît notre équipe repose sur la confiance que l'industrie nous accorde en nous permettant de créer des solutions sur mesure visant à optimiser les résultats de leurs activités d'exploitation.

Notre croissance nous aura permis d'investir en recherche et développement et de nous spécialiser dans la fabrication sur demande, dans la gestion de projets clé en main et dans la conception de solutions intégrées. La gamme diversifiée et personnalisée de produits et services que nous offrons est ce qui nous distingue de la concurrence. Nous sommes d'avis que la présence de projets miniers dans notre région encourage le développement de créneaux d'excellence et qu'elle nous aura valu, chez Meglab, notre renommée tant dans la région qu'à l'échelle mondiale.

Ceci dit, il est pour nous essentiel de porter votre attention sur l'importance de considérer la contribution substantielle des entreprises de services et fournitures spécialisées au développement socio-économique du Québec en tenant compte de leurs retombées fiscales et de leur apport au marché de l'emploi. Le projet Dumont offre en ce sens des opportunités d'affaires notables pour les entreprises régionales qui maintiennent leur expertise en région tout en étant un « leader » à l'international. Ce sont ces projets d'envergures qui permettent le développement continu, qui encouragent la consolidation des entreprises régionales et qui contribuent à la notoriété des entreprises d'ici.

Le gisement Dumont est créateur de richesses économiques et sociales. Le souci de l'équipe de RNC à maximiser les retombées positives pour la communauté et à atténuer leurs impacts sur l'environnement fait preuve d'un grand professionnalisme. Meglab tient à saluer leurs efforts pour leurs démarches proactives de concertation avec le milieu ainsi que leurs valeurs d'engagement et de respect envers les communautés.

L'industrie minière constitue la raison d'être de notre entreprise et, dans ce contexte, nous ne pouvons qu'applaudir la venue d'un nouveau joueur dans le secteur. En conséquence, c'est sans réserve que nous réitérons notre appui à ce projet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir, Madame Poliquin, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Louis Valade, Président

TABLE DES MATIERES

Table des matières	5
1. Avant propos	7
1.1 Présentation Meglab.....	7
1.2 L'intérêt de Meglab à l'égard du projet Dumont	8
1.3 Paramètres du mémoire.....	8
1.4 L'Abitibi-Témiscamingue une région ressource.....	9
2. Projet Dumont.....	12
2.1 Description du projet, un projet d'envergure pour l'Abitibi.....	12
2.2 Un Modèle de gestion responsable	13
2.3 Situation du Nickel	15
3. Un levier pour la région	18
3.1 Le développement d'une expertise	18
3.2 Retombées directes	21
3.3 Retombées indirectes parce que Meglab est aussi une forme de redevance.....	23
3.4 Engagements de RNC.....	26

1. INTRODUCTION

1. AVANT PROPOS

1.1 PRESENTATION MEGLAB

Fondée en 1994, l'entreprise canadienne Meglab a son siège social à Val-d'Or, ville minière de renommée internationale. Employant plus de 100 personnes, Meglab conçoit et fabrique ses produits dans ses deux usines et dessert une dizaine de pays à partir de cinq places d'affaires. Spécialisé en conception et fabrication d'équipements électroniques et électriques de même que de systèmes d'instrumentation et de contrôle, Meglab a rapidement su établir des relations d'affaires de confiance, basées sur une culture de fierté qui pousse à l'innovation et au dépassement.

UNE CULTURE D'INNOVATION

Grâce à la confiance de notre clientèle et partenaires d'affaires, notre équipe a su innover et développer une expertise de pointe alignée sur les besoins de l'industrie. Meglab est actif en recherche et développement depuis ses premières années. Pour nous, la conception de solutions intégrées, la fabrication sur mesure et la gestion de projets clé en main font partie du quotidien. Nos réalisations sont inspirées d'une connaissance approfondie de l'industrie minière et d'une vision orientée vers la sécurité, l'optimisation des processus, la réduction des coûts de construction et d'opération et, surtout, la réduction de la consommation énergétique.

La réussite des projets est assurée par un travail concerté de nos gens en gestion de projet, en ingénierie, en installation, formation et support technique. La maîtrise, sous un même toit, de technologies allant de 4 volts à 120 kilovolts font de notre firme un leader des fournisseurs de l'industrie minière.

Notre équipe est en mesure d'offrir une gamme de produits et de services adaptés permettant d'optimiser le rythme de construction et de production, de réduire les coûts de développement et d'exploitation, puis d'assurer un environnement de travail et de vie sain, sécuritaire et responsable.

1.2 L'INTÉRÊT DE MEGLAB A L'ÉGARD DU PROJET DUMONT

Meglab est heureux de profiter de cette tribune afin de souligner son appui au projet nickélicifère Dumont. Étant un fournisseur de l'industrie minière, Meglab se doit de préciser l'apport socio-économique d'une telle industrie sur le milieu. En plus de leur engagement envers une gestion minière responsable illustrant sa volonté de respecter son milieu de vie en réduisant au maximum son empreinte écologique, RNC contribuera grandement à l'enrichissement de la vie communautaire et locale. Pour ces raisons, Meglab souhaite contribuer à bien faire comprendre la portée d'une telle industrie pour notre région.

Après avoir consulté les études de faisabilité, notre équipe est en mesure d'affirmer que ce projet sera un atout majeur pour la région en représentant un véritable pilier pour l'industrie minière. L'ampleur des retombées du projet sur notre région nous amène à soutenir RNC dans le cadre des audiences publiques.

1.3 PARAMÈTRES DU MÉMOIRE

L'intérêt de Meglab à déposer un mémoire se situe principalement au niveau des impacts économiques importants tant pour les entreprises régionales que pour la création d'emplois, qui contribuent directement au développement de notre secteur d'activités. D'entrée de jeu, ce mémoire fera un portrait global du projet Dumont pour bien en comprendre la portée et également mieux connaître la corporation qui dirige l'ensemble des travaux.

L'objectif de ce mémoire est de présenter comment l'industrie minière devient un levier majeur pour l'économie et la qualité de vie de notre région. Tout d'abord, il nous semble important de porter votre attention sur l'héritage que nous lègue l'industrie minière. Bien que la fermeture éventuelle de la mine soit inévitable, les 35 ans du projet Dumont permettront de développer une expertise en région et ainsi de bénéficier des retombées minières bien au-delà de la vie de la mine. Il sera question également des bénéfices qui se traduisent par d'importantes retombées directes, mais également de retombées indirectes structurantes pour l'ensemble de la communauté.

1.4 L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE : UNE RÉGION RESSOURCE

Situé dans le nord-ouest du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des plus vastes régions du Québec. La majorité de son territoire est constitué de territoire public et est aussi l'une des plus grandes réserves de ressources naturelles. Élément déclencheur de la colonisation du début du XXe siècle, les ressources naturelles constituent toujours la raison d'être de la région. Effectivement, le potentiel incroyable que recèle la région est encore aujourd'hui le fleuron qui contribue au développement et à la croissance économique. On peut penser à la forêt boréale, les immenses étendues de lacs et de rivières, la diversité de la faune et de la flore, ou encore le sous-sol qui nous permet de nous positionner avec des gisements de classe mondiale. Ce sont ces ressources et ce territoire qui auront tracé le passé et qui sèmeront l'avenir socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue.

La région est restée longtemps le royaume des coureurs des bois, des trappeurs et des communautés autochtones qui ont sillonné le territoire depuis plus de 8 000 ans. C'est au début du XXe siècle avec l'arrivée des blancs qui « découvrent » à leur tour les atouts de la région, que débute la colonisation du territoire.¹

Au début des années 1910, les prospecteurs suivent la faille de Cadillac qui s'étend du nord-est ontarien jusqu'à Val-d'Or. En 1911, Edmund Horne effectue ses premières découvertes dans le canton de Rouyn. Il retourne dans ce secteur les années suivantes et, en 1920, il jalonne des terrains sur le nord du lac Osisko. D'autres gisements sont mis à jour par la suite. À compter de 1922, c'est la ruée minière dans ce secteur, principalement après les découvertes de gisements Powell et Horne.² C'est à cette époque que les prospecteurs poursuivent leur travail d'exploration et se déplacent autour des sources de la rivière Harricana, où ils découvrent d'importants gisements aurifères soit de Cadillac à Val-d'Or qui est sans contredit le développement minier le plus spectaculaire.³ « Au milieu des années 1930, l'industrie minière

¹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune; Portrait territoriale Abitibi-Témiscamingue ; Présentation de la région

² Marc Riopel : La ruée vers l'or : l'ouverture des Mines en Abitibi (1910-1950); Villes minières et villes champignons en Abitibi en 1936.

³ Portrait historique de l'Abitibi-Témiscamingue : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=514>

tourne à plein régime en Abitibi, et la mine d'or Lamaque, près de Val-d'Or, devient même la plus grande productrice d'or du Québec ».³

Les gisements de divers métaux dont l'or plus particulièrement, façonnent le paysage de la région. En quelques années, de nombreuses villes minières voient le jour dans la région. La naissance des villes comme Rouyn-Noranda, Cadillac, Malartic et Val-d'Or est directement liée au développement de l'industrie minière. La conséquence de cette réalité est que l'industrie minière constitue un levier phénoménal pour le développement des régions.

L'abondance des ressources naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue est un atout inestimable qui lui confère une position avantageuse lui permettant de connaître un développement économique viable et durable.

2. Projet Dumont

2. PROJET DUMONT

2.1 DESCRIPTION DU PROJET, UN PROJET D'ENVERGURE POUR L'ABITIBI

Tel que nous pouvons le lire sur leur site Internet, Royal Nickel est une société minière vouée à l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ressources naturelles. Ayant son siège social à Toronto en Ontario, RNC a également un bureau régional situé à Amos et un bureau de liaison à Launay pour mener les opérations du projet Dumont. L'acquisition et la création de valeur par un développement responsable de sites miniers de grande qualité tel que le projet nickélifère Dumont est pour RNC un gage de croissance et de prospérité.

Le résumé des études sur le projet Dumont nous informe qu'il s'agit de l'un des plus importants gîtes inexploités de sulfure de nickel de la planète. Il se trouve dans un secteur rural entre Launay et Trécesson. Composé majoritairement de terres publiques et d'une partie de terres privées, le site se compose de 233 claims miniers totalisant une superficie de 9 307 hectares. Le projet profite de quelques avantages structurels importants pour la faisabilité du projet. En effet, la situation géographique permet l'accès aux réseaux d'alimentation électrique, à des voies routières de proximité, au réseau ferroviaire à moins de 5 km et l'accès à une main-d'œuvre régionale qualifiée.

UN PROJET D'ENVERGURE

Le projet Dumont est une exploitation à ciel ouvert de basse teneur et de haut tonnage. Les méthodes conventionnelles seront utilisées, soit le forage, le dynamitage, l'excavation à la pelle électrique et le transport par camions. RNC prévoit extraire 52 500 tonnes de minerai traité par jour pendant la première phase de production, soit les cinq premières années, pour passer à 105 000 tonnes de minerai de la cinquième à la vingtième année (2^e phase). La planification permet de traiter le minerai à plus haute teneur les 20 premières années et d'accumuler le minerai de plus faible teneur pour son traitement qui se fera à partir de la 21^e année. Il s'agit en tout d'un projet de 33 ans de production et de deux ans de construction pour un total de 35 années de vie.

Le projet nickélicifère Dumont situé en Abitibi dans les municipalités de Launay et de Trécesson se rapproche de la phase de construction. Notons que l'étude d'impacts sur l'environnement et le milieu social a été déposée au MDDEFP le 23 novembre 2012 et que l'étude de faisabilité fut complétée en juillet 2013. Le projet se situe en phase de mise en valeur avancée marquée par le début du processus d'information et de consultation public du Bureau d'audiences publiques environnementale (BAPE).

Lors de la première étape des audiences publiques amorcées le 13 mai 2014, plusieurs questions ont été abordées et élaborées de façon à éclairer l'ensemble des participants. On a entendu plusieurs questions venant de groupes, d'associations et de résidents portant entre autre, sur les émissions de GES, sur la circulation à proximité du site minier, sur les impacts sur la faune et la flore, sur la qualité de l'eau et de l'air ainsi qu'un retour sur la notion du développement durable et sur la responsabilité de la compagnie vis-à-vis de la population. Suite à ces rencontres, on comprend que ces questionnements se rapportent surtout à l'ampleur du projet en question. Étant un projet de grande envergure, les impacts sont non négligeables et il est nécessaire de s'y attarder pour mieux répondre aux préoccupations de la population. Ainsi, RNC fait preuve d'une grande transparence en demandant initialement un BAPE, avant même une demande externe. Lors de la première partie, le promoteur a su répondre aux questions en donnant les informations relatives au projet et en abordant les technologies utilisées et les mesures d'atténuations qui sont prévues et ainsi démontrer leurs engagements à faire de ce projet un projet bien intégré dans le milieu.

2.2 UN MODELE DE GESTION RESPONSABLE

L'engagement de RNC envers le milieu d'accueil est tangible et la direction fait preuve d'une grande ouverture notamment quant à leur décision de tenir les audiences publiques, tel que cité précédemment. Au cours des audiences publiques, on a saisi la détermination du promoteur à répondre aux préoccupations des participants et à démontrer leurs engagements envers la communauté d'accueil à mettre en œuvres tous les mécanismes pouvant permettre au projet d'être une réussite pour chacune des parties prenantes du projet.

UNE MISSION AXÉE SUR UNE GESTION RESPONSABLE

S'étant donné comme mission d'être le choix des communautés d'accueil, des employés, des actionnaires ainsi que des partenaires d'affaires par le biais du développement sécuritaire et responsable de leurs actifs miniers, et ayant travaillé dès le début du projet à veiller à ce que le projet s'intègre harmonieusement dans le milieu d'accueil, RNC a fait valoir ses engagements envers un développement durable et responsable, et ce, pour toute la durée de la vie du projet et également pour l'étape de la fermeture.

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Dans le cadre d'un processus axé sur la responsabilité sociétale du projet, l'équipe de RNC a engagé un discours ouvert et constructif permettant d'informer les populations des avancées, des retombées et des impacts estimés du projet. En ce sens, RNC a adapté le contenu de leurs communications afin de rendre accessible une information vulgarisée à tous les groupes intéressés. Ils ont porté attention autant aux préoccupations qu'aux suggestions venant de la communauté. À ce sujet, le résumé des études du projet Dumont présente les différentes démarches d'informations et de consultations qui ont eu lieu en invitant les citoyens ainsi que les groupes d'intérêts à faire part de leurs questions et commentaires tout en les tenant au courant des avancements. Ce contexte leur aura permis de tracer un portrait du milieu d'accueil et également de bonifier le contenu des études. Les parties prenantes auront participé à compléter la table des matières de l'étude d'impact afin de s'assurer que l'étude reflète l'intérêt et les besoins du milieu.

Une démarche d'information et de consultation en continue

Par ailleurs, le résumé des études démontre que la compagnie va au-delà du respect des normes et exigences du gouvernement, soit par la mise en place de différents mécanismes consultatifs et autres outils de communication permettant d'assurer une vigilance participative sur les impacts et les nuisances du projet tels que : la mise à jour de leur site internet, des séances publiques d'information, des visites du site, des portes ouvertes, un bureau de liaison, un comité de suivi citoyen, comité d'après-mine et un protocole de bon voisinage. Ces outils offerts au public confirment la détermination de RNC d'assurer un avenir prometteur pour la région.

2.3 SITUATION DU NICKEL

PRÉSENTATION DU NICKEL

Le nickel est un métal malléable et ductile et est le plus dur de tous les métaux usuels. Il est ferromagnétique jusqu'à 355°C (point de Curie) et bon conducteur de chaleur et d'électricité. Ses qualités magnétiques et chimiques sont similaires à celles du fer et du cobalt. (CNUCED, Nickel).

Étant utilisé principalement comme alliage avec d'autres produits, le nickel est peu connu du grand public. Pourtant il est largement utilisé pour plusieurs applications de notre vie quotidienne. Le nickel est actuellement l'élément d'addition le plus répandu dans les alliages modernes. Ce métal, doté d'une riche combinaison de propriétés et recyclable à l'infini, est en effet principalement utilisé pour la conception de l'acier inoxydable pour sa résistance à la corrosion. Pas moins de 70 % de la production de nickel est utilisée pour la fabrication de l'acier inoxydable dans des secteurs aussi diversifiés que le marché des transports, le marché de la construction et tous les secteurs de la vie moderne. On utilise également le nickel pour réaliser d'autres alliages, soit fer-nickel, cuivre-nickel ainsi que les superalliages. Ces trois catégories d'alliages sont développées pour retrouver certaines propriétés et caractéristiques particulières dans la fabrication de divers matériaux précis. ⁴

LE COURS DU NICKEL

C'est en consultant différentes sources, dont le site du Bureau de Recherches Géologiques et le site internet de U.S. Geological survey (USGS), que nous avons évalué le cours du nickel, qui présente un contexte favorable au projet Dumont en raison de la croissance de la demande de la Chine et du déficit prévu en regard de l'annonce quant à l'interdiction d'exportation en Indonésie.

⁴ CNUCED, Nickel, description, <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/nickel/descript.htm>

Malgré que l'on retrouve le nickel en abondance sur la terre, les gisements économiquement exploitables sont plutôt rares. On ne compte pas plus de vingt pays qui exploitent le nickel et vingt-cinq qui le raffinent et le fondent, ce qui fait de ce marché un secteur relativement intégré.⁵

Puisque le nickel est principalement utilisé dans le domaine industriel, le marché demeure sensible à la situation économique. Bien que le marché ait subi des baisses ces dernières années, la tendance est que le monde entier consomme de plus en plus de nickel et que le développement des pays comme la Chine assurent une croissance continue de la demande des ressources minérales. En effet, la Chine représente à elle seule le moteur de la croissance de la demande de nickel.⁶

L'accroissement continu des stocks de nickel à la London Metals exchange amène une baisse des prix au cours du quatrième trimestre. Cette baisse a suivi son cours jusqu'à ce que l'offre soit bouleversée par l'annonce de l'Indonésie concernant les limites à l'exportation. C'est au début janvier que le gouvernement indonésien a annoncé qu'il interdisait complètement l'exportation de minerai de nickel brut, ce qui devrait réduire d'environ 25 à 30 % l'offre mondiale de nickel, d'après l'estimation faite par Wood Mackenzie. Compte tenu de la vigueur soutenue de la demande pour l'acier inoxydable en Chine, on peut prétendre, selon Wood Mackenzie, que la demande mondiale de nickel demeurera forte.⁷

⁵ CNUCED, Nickel, Marché : <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/nickel/marche.htm>

⁶ Wood Mackenzie, 2014, Indonesia ore ban: Calculating the cost to global nickel production

⁷ Royal Nickel Corporation, 2013, Rapporte de gestion, exercice clos le 31 décembre 2013

3. UN LEVIER POUR LA RÉGION

3. UN LEVIER POUR LA RÉGION

3.1 LE DEVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE

L'APRÈS-MINE UNE PRÉOCCUPATION

Lors de la première partie des audiences publiques, la question de l'après-mine est revenue comme étant une préoccupation des gens du milieu. En réponse, le promoteur a élaboré sur les mesures d'atténuations, les méthodes de restaurations envisagées et la création du comité de l'après-mine qui aura comme mandat entre autre, de s'assurer que la restauration s'harmonise et s'intègre avec les demandes de la communauté. On a fait mention qu'une aide serait envisagée afin de permettre aux travailleurs de trouver un nouvel emploi dans leur domaine. La question de l'empreinte écologique au sol a fait ressortir l'importance de la planification de l'aménagement futur du site. On a également entendu des intervenants sur l'importance de diversifier l'économie de la région afin d'assurer une certaine pérennité pour les travailleurs du milieu.

Bien que la fermeture de la mine soit inévitable dans le contexte minier, RNC met en place une structure permettant d'abord de répondre aux normes et exigences du gouvernement, mais également une approche afin d'optimiser les résultats de la fermeture et de la restauration du site.

L'EXPERTISE COMME HÉRITAGE

Cet intérêt quant à l'avenir de l'après-mine nous concerne tout autant. En regard à cette préoccupation, nous voulons préciser que si le contexte de l'implantation d'une mine amène une effervescence économique ponctuelle, l'expérience qui en résulte constitue un atout indéniable pour les gens de notre région. Que ce soit pour le développement d'une main-d'œuvre qualifiée ou encore le développement d'innovations en matière de santé et de sécurité, d'optimisation de la production, de réduction des coûts d'opération ou encore de la protection de l'environnement, l'arrivée des mines aura permis de développer une expertise spécialisée en région.

Les défis qui alimentent l'innovation

Deloitte présente dans son étude « À l'affût des tendances, les dix principaux défis des sociétés minières pour l'année à venir » un bilan des enjeux qui doivent être observés et compris afin de développer les meilleures solutions pour répondre aux besoins des minières.

Les mines font face à plusieurs défis tels que l'évolution des choix de notre société qui dirige les recherches vers un développement répondant aux plus hautes exigences. L'activité minière suscite l'intérêt de la communauté touchée et intéressée par le projet, qui réclame une gestion minière plus responsable et préventive. La question environnementale revêt une importance capitale et soulève des préoccupations diverses qui poussent l'industrie minière vers une amélioration continue de ses pratiques.

De toute évidence, ces défis alimentent le développement de notre expertise. Les changements quant aux choix de société deviennent pour nous un avantage comparatif puisqu'ils nous permettent de miser sur une amélioration continue qui se démarque à l'échelle mondiale.

La mission de Meglab est d'offrir aux minières des solutions intégrées aidant sa clientèle à réduire leurs coûts et à optimiser leur production tout en assurant une fiabilité et une sécurité accrues. En ce sens, nous travaillons à améliorer les méthodes et technologies afin de répondre aux défis de l'industrie.

L'INNOVATION, LE CAS DE MEGLAB

Ce sont les mines à proximité qui ont permis à Meglab de croître et de développer des produits spécialisés. Il est évident que ce développement nous permet ensuite d'offrir des services et produits partout sur la planète. Voici d'ailleurs quelques exemples :

Micro-cage : Le développement de ce nouveau système a amélioré grandement le travail des opérateurs de cage. Ce type de système est maintenant exigé dans chaque mine au Québec et en Ontario. Ce système a été développé localement. De plus, il a été vendu sur presque chaque continent !

Microguide : Le microguide a aussi été développé localement à partir de technologie existantes. Il permet l'opération à distance d'équipements.

L'enrouleur de câble : L'enrouleur permet le transport facile des câbles utilisés dans une fosse. Des demandes pour l'enrouleur nous proviennent de plusieurs pays.

Les sous-stations électriques : Les sous-stations électriques pour fosses ont toujours été fabriquées à partir de design déjà fait pour d'autres secteurs d'activités. Notre partenariat avec une minière locale nous a permis de concevoir un tout nouveau type de sous-stations beaucoup plus sécuritaire, rapide d'utilisation et réutilisable de par sa mobilité.

La ventilation sur demande : un autre partenaire nous a mandaté pour intégrer un système de ventilation sur demande. Ce système permet de réduire considérablement l'apport énergétique et en place depuis maintenant quelques semaines. À notre connaissance, c'est le premier système du genre au monde.

Il s'agit là de quelques exemples d'innovations pour démontrer l'impact que peut avoir l'arrivée de nouveau projet minier au Québec. Ceux-ci nous permettent de développer une gamme complète de produits innovateurs. L'industrie minière au Québec encourage le développement de nouvelles technologies qui seront utilisées au-delà des frontières et au-delà des années de vie d'une mine.

Les innovations de Meglab sont maintenant utilisées dans le reste du Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Argentine, au Pérou, au Maroc, en Mongolie, au Burkina Faso, en Australie etc.

Nous considérons évidemment ces développements et exportations comme étant une forme de redevances minières. Voici d'ailleurs un extrait du discours de notre président, lors de la réception d'un prix au gala de la chambre de commerce de Val-d'Or en 2013 :

« On fabrique des équipements ici qui se retrouvent partout dans le monde. Chaque piastre que l'on fait vient de la mine. On était 6 (employés), on est rendu 100 à cause de l'évolution des mines de la région. On a appris ici, on prend ça et on apporte ça dans les autres pays. C'est de l'argent neuf qui entre ici (au Québec) »

3.2 RETOMBÉES DIRECTES

EMPLOIS DU SECTEUR MINIER

« En 2011, selon Ressources naturelles Québec, la moyenne des « salaires et traitements » dans le secteur s'établissait à 84 000 \$/an et dans le cas des établissements d'extraction de minerai métallique, à 105 000 \$/an. Le salaire moyen, en 2011, représentait deux fois celui du revenu d'emploi moyen au Québec (41 760 \$).»⁸

Le résumé de l'étude sur l'environnement et le milieu social du projet Dumont souligne qu'un emploi direct à la mine représente 0,9 emploi indirect chez les différents fournisseurs principalement dans le secteur des services.

Selon une étude sur la filière minérale du Québec les salaires versés par les entreprises de la filière minérale représente 26 % de la masse salariale totale dans les municipalités régionales de comté (MRC) minière⁹.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU PROJET DUMONT

Investissements réalisés

Lors de leur présentation en première partie de l'audience publique, l'Équipe de RNC a présenté l'investissement déjà réalisé de 120 millions pour le projet Dumont.

Retombées en phase de construction et exploitation

Évaluée à deux ans, l'étape de la construction devrait être très prometteuse pour la région. Les coûts d'investissements initiaux sont évalués à 3,1 milliards \$. 40 % (1,24 G) de ce montant est estimé être dépensé au Québec, dont 19 % sous forme de retombées pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les dépenses en phase d'exploitation sont évalués à 10,8 milliards de \$ pour les 33 ans de vie de la mine où le tiers devrait être dépensé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

⁸ Projet Dumont 2014, Étude d'impacts sur l'environnement et le milieu social, résumé version 2

⁹ AMQ et AMEQ : La filière minérale du Québec, Contribution socio-économique au développement économique du Québec et de ses régions, 2010. E&B DATA

Les revenus des gouvernements

Les gouvernements profitent également des retombées provenant des activités de l'industrie minière. Le projet Dumont se traduira par des retombées importantes en achats de biens et de services au Québec, en impôts, taxes, redevances, salaires et traitements, ainsi qu'en profits et dividendes.¹⁰ Dans les estimés fournis par RNC, des revenus de 1,4 milliards \$ en impôt fédéral, 1,2 milliards \$ en impôt provincial et 1,1 milliards \$ en redevances minières provinciales sont prévus.

Politique d'achat local

Bien que les besoins en biens et services ne soient pas tous disponibles localement, le promoteur s'est engagé à favoriser les entreprises locales et régionales notamment par la mise en œuvre d'une politique d'achat local. Cet engagement implique d'encourager et d'investir dans les entreprises existantes par l'adoption d'une approche durable. Ce geste concret permet de maintenir une croissance du secteur privé, de consolider les emplois et de créer un développement et une richesse collective.

L'important pouvoir d'achat d'une mine crée des opportunités quant au développement de solutions novatrices et stimule une productivité accrue dans la fourniture de biens et services. L'achat local favorise le développement des entreprises régionales innovantes, qualifiées pour intégrer le marché international.

Les entreprises comme la nôtre doivent s'assurer de faire connaître l'offre de service issue de connaissances approfondies du secteur minier et de faire valoir l'expertise spécialisée qui demeure à la fine pointe de la technologie.

Main d'œuvre

Le résumé des études sur le projet Dumont démontre que l'équipe de RNC prévoit collaborer avec les organismes locaux quant à la formation de la main d'œuvre en région et il prévoit des mécanismes d'intégration au travail notamment pour les membres des communautés autochtones. Pendant la période de construction du site minier, l'activité générée par le projet devrait créer entre 1000 et 1300 emplois.

Durant les cinq premières années d'exploitation, il sera question d'environ 600 emplois affectés aux opérations minières incluant les entrepreneurs. Ensuite, on parle de 800 emplois jusqu'à

¹⁰ Projet Dumont 2014, Étude d'impacts sur l'environnement et le milieu social, résumé version 2

la fin des activités d'extraction du minerai où l'on passera à 300 employés pour les dernières années de vie de la mine.

3.3 RETOMBÉES INDIRECTES PARCE QUE MEGLAB EST AUSSI UNE FORME DE REDEVANCE

« L'industrie minière s'inscrit au cœur de la dynamique des régions où elle intervient. Son apport dépasse largement une offre de travail traduite par un nombre d'emplois et sa masse salariale.»¹¹ .

Le mémoire qu'a déposé l'AMQ aux audiences publiques concernant le projet Canadian Malartic porte entre autre sur l'apport économique que peut avoir l'industrie minière sur le développement du Québec et de ses région. Cette section confirme la vision qui place les mines à la base du développement économique des régions ressources comme l'Abitibi-Témiscamingue.

L'AMQ apporte le fait qu'en plus de stimuler la consommation régionale, la présence de l'industrie minière aura permis le développement d'un savoir-faire inestimable quant au domaine minier. La relance économique qu'entraîne l'ouverture d'une mine crée des opportunités pour le secteur privé d'investir en recherche et développement dans l'optique de repousser les limites de l'innovation et d'être plus performant. Le renforcement du secteur privé engendre un impact positif durable sur la croissance économique et par le fait même, l'amélioration de la qualité de vie régionale.

RETOMBÉES INDIRECTES DU PROJET

Si l'on considère qu'un emploi direct à la mine équivaut à 0,9 emploi indirecte tel qu'indiqué dans l'étude mentionnée plus haut, on peut estimer que pour une moyenne de 600 emplois créés pour les 33 ans de la mine il y aura 540 emplois indirect. En plus de ces nouveaux postes, on peut penser aux effets bénéfiques sur toutes les entreprises de biens et services de la région que ce soit dans le domaine de l'alimentation, la restauration, la vente aux détails, etc.

¹¹ AMQ, 2009, Mémoire « Projet minier aurifère Canadian Malartic »

Effectivement, la création d'emplois de qualité permettra de stimuler l'économie locale et régionale pour l'ensemble des secteurs

Qualité de vie et bien être-être des citoyens

En plus du revenu provenant des taxes foncières, La ville de Launay et Trécesson pourront bénéficier d'une amélioration des services municipaux, communautaires et commerciaux grâce aux ententes de collaboration et de partenariat avec RNC. L'entreprise s'engage notamment à contribuer à la vie communautaire, à la qualité de vie et au développement régional par le biais de dons et de commandites. Le site Internet de RNC précise les actions qui seront priorisés dans cette entente.

Le résumé des études du projet Dumont précise que RNC a déjà contribué à différents projets tels que la mise en place d'une service préscolaire au niveau des écoles de Launay et Trécesson et a également contribué au projet Transition École-Vie Active (TEVA) de la commission scolaire Harricana.

MEGLAB EST AUSSI UN CONTRIBUTEUR

Les entreprises de la filière minérale contribuent par leurs retombées économiques à l'enrichissement des infrastructures municipales et à l'accessibilité à différents services publics soit par financement ou encore par l'entremise des taxes locales.

La confiance que nous accorde l'industrie minérale nous aura permis de passer de six à 100 employés au cours des huit dernières années. Il s'agit d'emplois stables, bien rémunérés et durables qui assurent le maintien du personnel qualifié en région tout en consolidant l'attraction des plus jeunes pour l'Abitibi-Témiscamingue. Ce sont également une centaine d'employés salariés qui paient des taxes et des impôts sur lesquels s'ajoute une charge patronale importante. C'est ce que Meglab considère comme étant une forme de redevance minière.

Contribution à la qualité de vie des citoyens

Notre volonté d'assurer une amélioration continue et d'alimenter le progrès se traduit également par notre implication dans notre milieu de vie où nous participons à différents projets soient culturel, sportifs, scolaires, communautaires, etc. Meglab a toujours placé au centre de ses priorités le bien-être de ses employés, de leurs familles et de leurs voisins. Meglab croit en son pouvoir d'agir et à la différence qu'une entreprise responsable peut engendrer dans son milieu. Les valeurs d'entraide et de partage des dirigeants de Meglab sont à l'origine des efforts consentis pour contribuer au bien-être de la communauté.

Voici à titre d'exemple certaines retombées indirectes des projets miniers :

- Partenaire majeur du Théâtre Meglab

Depuis 2010, Meglab est le partenaire majeur de la salle de spectacle de l'école le Tremplin de Malartic. Cette infrastructure permet d'offrir une programmation culturelle variée de septembre à juin, donne accès à la pratique des arts de la scène par les étudiants du corridor Dubuisson-Cadillac et est disponible en location pour un accès à une salle multifonctionnelle.

- Persévérance scolaire

Meglab s'est positionné dès 2012 comme un acteur local important au niveau de l'encouragement à persévérer à l'école. En effet, Nous avons invité l'ancien athlète olympique Steve O'Brien dans ses efforts pour faire la promotion de la persévérance. Avec cet engagement, nous avons coordonné une tournée de conférences de motivation de M. O'Brien dans les écoles primaires et secondaires de Val-d'Or et Malartic. Au total, 6 conférences ont été données et 1000 jeunes ont pu en bénéficier. Ces conférences ont été offertes gratuitement aux écoles.

Meglab participe chaque année à des remises de bourses à plusieurs niveaux scolaires. Ces activités récompensent les élèves qui se sont démarqués dans différentes catégories. Entre autre, cette année c'est à titre de partenaire que nous avons remis des bourses à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Grâce à cette action, plusieurs étudiants ont pu bénéficier d'une bourse. Nous participons également à différents projets scolaires tels que des échanges étudiants à l'international, compétitions scolaires, etc.

Programme pour activités récréatives

Depuis ses débuts, Meglab encourage les activités sportives et culturelles chez les jeunes de la région. À maintes reprises, nous avons encouragé des équipes sportives de tous les niveaux de compétition et de tous âges.

Fondations

Chaque année, nous participons activement à plusieurs événements afin d'encourager les différents fondations en santé et en éducation à réaliser leurs objectifs.

Pour continuer de contribuer à la communauté, Meglab doit persister dans ses efforts de développements avec des partenaires locaux. Cela solidifie sa situation au niveau international et lui permet d'atteindre des objectifs de pérennité.

3.4 ENGAGEMENTS DE RNC

Selon l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social, RNC s'engage à mettre en œuvre son projet dans une perspective de développement durable, et ce tout au long du projet jusqu'à la fermeture de la mine. Cette démarche axée sur la qualité et la durabilité vise à harmoniser le projet Dumont avec le milieu d'accueil tout en portant attention à soutenir et à stimuler l'enrichissement de la collectivité autant au niveau économique que social. Cette vision globale du projet permet aux dirigeants d'initier un ensemble de pratiques responsables ayant comme objectif l'écoute et le respect des communautés. Étant nous-mêmes sensible aux préoccupations environnementales et sociales, nous tenons à souligner les efforts déployés par la compagnie à faire de ce projet un projet commun, soit une réalisation gagnante pour tous. Selon Meglab, ce sont ces engagements qui assurent un travail concerté et qui permettent un développement prospère pour la région.

Une vigilance pour assurer un développement durable

Évidemment, un projet industriel de cette ampleur n'est pas sans causer d'impacts sur l'environnement. La vigilance permet de mieux développer en visant l'amélioration constante des pratiques. C'est entre autre l'engagement que fait RNC envers ce projet.

Dans le résumé des études, en plus de leurs démarches d'informations et de consultations avec la communauté, l'équipe de RNC ont utilisé une méthode de comparaison afin d'analyser des solutions de rechanges dans l'étude d'impact. Cette démarche permet d'étudier les différentes options en regard des enjeux environnementaux, sociaux, techniques et économiques. Dans le cas de la fermeture, plusieurs scénarios ont été évalués. Évidemment, le plan de fermeture sera travaillé périodiquement afin d'y intégrer de nouvelles approches et technologies et également d'y inclure les critères d'évaluation du comité d'après-mine.

La vigilance de L'équipe de RNC se perçoit à compter de la conception de leur projet par une excellente planification de façon à connaître l'ensemble des impacts potentiels. Le résumé des études sur le projet Dumont présente clairement les principaux enjeux qui ont été considéré par les participants lors de la démarche d'informations et de consultations. Cette section permet d'informer les gens sur les mesures d'atténuations ou de compensations et sur les activités du programme de suivi pour une vigilance accrue.

Chez Meglab, nous croyons au pouvoir des compagnies à mettre en place une gestion responsable permettant une amélioration continue axée sur un développement durable. Notre vision est de développer des produits qui minimisent les impacts des interventions industrielles sur le milieu naturel et la santé de ses habitants. Les solutions pour répondre aux exigences des compagnies comme RNC envers leur milieu sont notre priorité.

Principes de développement durable

Par ailleurs, l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu humain confirme leur engagement à prendre en considération les 16 principes de développement durable. Pour assurer l'intégration des principes, RNC a préparé une matrice synthèse pour faciliter leur compréhension et leur application notamment dans le cadre des mesures d'optimisation, de bonification, d'atténuation et de suivi environnementaux. Les différents indicateurs de suivi de la durabilité des 16 principes permettront aux dirigeants d'émettre une reddition de compte à tous les trois ans, justifiant chacune des interventions.

CONCLUSION

Meglab confirme sa position en appuyant le projet Dumont de Royal Nickel Corporation.

Meglab tient à offrir son appui dans le cadre des audiences publiques pour ces raisons:

- L'Abitibi est une région ressources ;
- Les défis de l'industrie minière poussent l'innovation. Meglab profitera de la volonté de RNC d'améliorer ses processus ;
- Le projet Dumont est un levier économique important pour la région par leur investissement majeur que ce soit pour la création d'emplois, l'achat local, et les retombées fiscales pour les gouvernements et les municipalités voisines.
- Les entreprises comme la nôtre, liées aux développements miniers, font également parties des redevances par la création d'emplois, par leurs engagements et leurs contributions dans la communauté. De plus, la diversification et la spécialisation nous permettent ensuite d'offrir des produits et services de classe mondiale sur tous les continents !
- Les dirigeants ont su gagner la confiance du milieu par une gestion responsable où ils ont su écouter les attentes et intérêts de la communauté pour travailler ensemble.

Comme l'ensemble des participants au BAPE et également l'ensemble de la population, Meglab est une entreprise soucieuse du bien-être de notre collectivité et celle de nos enfants et nous croyons en la démarche du BAPE qui aura à évaluer les réponses et l'intérêt du milieu. Quant à notre perception, nous sommes d'avis que RNC a transmis une étude d'impact complète, qui assure leur engagement à répondre aux exigences et obligations environnementales ainsi qu'aux attentes et intérêts des parties prenantes. La transparence dont RNC a fait preuve quant au développement de leur projet nous confirme leur intention de mener à bien ce projet pour l'ensemble de la communauté.

L'équipe de Meglab souhaite remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de rendre possible une évaluation complète et objective de l'arrivée d'un projet minier d'ampleur tel que le projet Dumont pour l'Abitibi-Témiscamingue et souhaite que la commission en charge de cet examen puisse voir la portée du projet sur l'ensemble de la population et des entreprises d'ici et puisse en faire une recommandation favorable au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Fin du document

4. RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

AMQ et AEMQ; La filière minérale du Québec; Contribution socio-économique au développement économique du Québec et de ses régions, 2010

AMQ, 2009 : Mémoire « Projet minier aurifère Canadian Malartic

CNUCED, Nickel, Marché: <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/nickel/marche.htm>

DELOITTE; À l'affût des tendances de 2012; Les dix principaux défis des sociétés minières pour l'année à venir

DELOITTE; À l'affût des tendances 2014; Les dix principaux enjeux des sociétés minières pour l'année à venir

MARC RIOPEL : Ph.D. Histoire; La ruée vers l'or : l'ouverture des mines en Abitibi (1910-1950); Villes minières et villes champignons en Abitibi en 1936

MARC RIOPEL, Ph.D. Histoire, À travers le temps enr, Hudson, 25 novembre 2003. Portrait de l'Abitibi-Témiscamingue : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=514>

MEGLAB : www.meglab.ca

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, Portrait territorial Abitibi-Témiscamingue; Présentation de a région

ROYAL NICKEL CORPORATION: <http://www.royalnickel.com/fr/>

ROYAL NICKEL CORPORATION: Résumé des études sur le projet Dumont, Avril 2014

ROYAL NICKEL CORPORATION : Rapport technique sur le projet nickélifère Dumont, cantons de Launay et de Trécesson, Québec, Canada, Juillet 2013

ROYAL NICKEL CORPORATION : Projet Dumont; Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social – Résumé 2014

Royal Nickel Corporation, 2013, Rapporte de gestion, exercice clos le 31 décembre 2013

WOOD MACKENZIE; 2014, Indonesia ore ban: Calculating the cost to global nickel production: <http://www.woodmac.com/public/industry-views/12012557>